**Communiqué de presse**

 **29 octobre 2024**

* **Tour de France des handicaps invisibles - Nouvelle Aquitaine : tout comprendre sur le handicap auditif dans le monde du travail**

**Le Tour de France des Handicaps invisibles organisé par le FIPHFP** **(Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) et ses partenaires, fera étape à Bordeaux le 7 novembre prochain, afin de sensibiliser les employeurs publics et leurs agents au sujet du handicap auditif.**

En France, si 182 000 personnes se déclarent complètement sourdes (soit 0,3 % de la population), plus de 7 millions affirment avoir une déficience auditive, ce qui représente 11,2 % de la population.

Avec un suivi médical adapté, tel que le recours à des prothèses auditives et l’installation d’outils professionnels spécifiques, la plupart des personnes atteintes de troubles auditifs peuvent exercer leur activité dans des conditions comparables à celles des autres agents.

Le FIPHFP accompagne les employeurs publics en offrant des aides et des solutions adaptées pour faciliter l’insertion des personnes en situation de handicap dans la fonction publique. Que ce soit par des formations sur mesure, des aménagements de poste ou un soutien psychologique, toutes ces actions visent à garantir l'égalité des chances et à renforcer l'inclusion dans l'environnement professionnel.

**Adresse et horaire
Campus Victoire - Université de Bordeaux**

**33000 Bordeaux**

**Le 7 novembre 2024 de 14 à 17 heures**

[**INSCRIPTION VIA CE LIEN**](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc_FmePuwwBghhrNNZWyR6U2mVpX4mEY82XMbluoFc7mb58zw/viewform)

**Programme :**

**14h00 - Tribune d’ouverture**

**Marine Neuville**, directrice du FIPHFP,

**Eric Dugas**, chargé de mission Inclusion Université de Bordeaux

**14h20 - Apport d’expertise**

**Jérôme Oddon**, Handi-Pacte

Le handicap invisible : le poids de nos représentations, biais cognitifs, stéréotypes

**Emma Dirat**, IRSA (Association régionale/expertise & accompagnement)

Troubles auditifs : contexte, chiffres clés, apports de connaissance médical, sociale, les principaux impacts en situation de travail,

**15h00 - Table ronde : Handicaps invisibles et handicap auditif**

Regards croisé agent/ employeurs,

**Alicia Cigarroa**, secrétaire pédagogique

**Nathalie Constant**, responsable du service handicap, correspondant handicap

**15h45 - Table-ronde : Les retentissements en situation de travail**

Sophie Lelièvre, Cap emploi – Ressources handicap auditif,

Sophie Morel / Claire Nasom, les modalités de compensation / appuis spécifiques, IRSA (Association régionale/expertise & accompagnement)

Fabien Gabassi, aide-soignante au CHU de Bordeaux,

**17h00 - Clôture**

**Marine Neuville**, directrice du FIPHFP

**Florence Guery**, directrice territoriale au handicap

**À propos du Tour de France des Handicaps invisibles**

Afin de sensibiliser les acteurs publics à l’emploi de personnes en situation de handicap invisible et d’améliorer la prise en compte de ces pathologies complexes, le FIPHFP organise, depuis mai 2023 et jusqu’à décembre 2024, un Tour de France des Handicaps invisibles.

Les handicaps invisibles sont particulièrement complexes et multiples dans leurs formes et dans les situations qu'ils recouvrent. Chaque pathologie possède des impacts différents sur la vie professionnelle et nécessite, par conséquent, des modalités d’accompagnement spécifiques

**Rappel des prochaines dates et thématiques du Tour de France des Handicaps invisibles**

* [Jeudi 5 décembre 2024 en Bourgogne-Franche-Comté](https://www.fiphfp.fr/actualites-et-evenements/evenements/bourgogne-franche-comte-etape-du-tour-de-france-des-handicaps-invisibles) – Handicap psychique

***Le FIPHFP, au service des employeurs publics***

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l’accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L’établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l’État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) / @fiphfp

**Contacts Presse**

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr

Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – aflahault@image7.fr